

Employabilité



Equal II
Thème I

Formation, accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés (FAAR)

Objectif : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
des demandeurs d'asile et des réfugiés

• Publics visés

> Demandeurs d'asile et réfugiés

• Contexte, problématique et démarche du projet

> En 2003/2004, l'Ile de France demeure la première région de demande d'asile en France, et Paris le premier département (près de 10 000 nouvelles demandes en 2004, hors mineurs accompagnant). L'accompagnement des demandeurs durant la procédure ainsi que leurs conditions de vie varient selon le mode d'hébergement et de prise en charge. Malgré une augmentation progressive du nombre de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, les situations précaires perdurent, entre autres pour les personnes sous procédure « d'exception ». De plus, les délais de procédure demeurent supérieurs à une, voire deux années.

> La situation de précarité, d'attente et de désœuvrement des demandeurs d'asile génère des troubles physiques et psychiques qui viennent s'ajouter aux traumatismes subis dans leur pays d'origine ; elle handicape fortement, à terme, l'insertion sociale et professionnelle en France. De plus, en 2003/2004, les Pouvoirs Publics suppriment les mesures spécifiques d'accompagnement des réfugiés, ce qui rend plus difficile, pour les statutaires, l'accès à une formation, à l'emploi, à un logement, et plus largement, l'accès aux droits sociaux et culturels.

> La démarche du projet consiste à :

- Depuis la demande d'asile jusqu'à l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés, promouvoir une approche intégrée des principales dimensions de la problématique de l'asile ;
- Considérer les bénéficiaires comme des personnes, ne pas les cantonner dans un statut administratif et proposer des activités qui font sens dans leur vie présente et permettent de préparer l'avenir : promouvoir les prises de parole des bénéficiaires, les activités qui créent du lien social, l'apprentissage du français, première étape dans un parcours d'insertion ;
- Accompagner les bénéficiaires, de manière progressive, dans l'accès à l'emploi.

• Résultats de l'opération

> A fin décembre 2006, 177 demandeurs d'asile et réfugiés avaient participé au projet. Au vu des demandes, notamment de la part de partenaires associés, nous aurions pu doubler le nombre de bénéficiaires.

> L'accompagnement quotidien des demandeurs d'asile a confirmé les hypothèses que nous avions quant à l'importance d'une approche holistique, la nécessité d'un travail en partenariat et en réseaux, l'intérêt de développer des activités qui créent du lien social et permettent de vivre une situation difficile dans la dignité.

> De plus, l'apprentissage du français, dès l'arrivée en France, a été particulièrement bénéfique dans le parcours d'insertion des bénéficiaires : cet apprentissage rapide rencontre l'adhésion des demandeurs d'asile, dans leur grande majorité, et leur assiduité – comme leurs acquisitions – sont équivalentes à celles des publics migrants ou réfugiés au statut administratif stabilisé.

> Les activités visant l'accès à l'emploi étaient initialement prévues pour les personnes entrées demandeuses d'asile dans le projet et bénéficiant d'un ensemble de prestations dont l'accompagnement vers l'emploi. Etant donné les besoins des réfugiés statutaires – pour lesquels des passerelles vers le droit commun sont indispensables – nous avons accepté dans le projet, pour les activités spécifiques emploi (atelier Découverte des métiers, et suivi individualisé), des personnes ayant déjà obtenu le statut de réfugié, ce qui a donné lieu à un double recrutement.

• Apports de l'action transnationale

> Le développement de la réflexion sur l'intérêt du bénévolat pour les publics demandeurs d'asile. Cette problématique – sujet du premier colloque transnational - était portée par nos partenaires britanniques, alors que nous étions assez réservés. Les réalisations, les témoignages, l'argumentation, nous ont amené à être plus ouverts sur cette question, à écouter et aider les bénéficiaires de notre projet dans leurs désirs de participer, de manière bénévole, à la vie de la cité, dans un cheminement vers l'insertion sociale et professionnelle.

> L'adoption d'un concept commun, l'« empowerment », nous a permis de développer notre réflexion sur les activités concourant à l'autonomisation des bénéficiaires.

> La production d'un guide sur l'« empowerment », rassemblant les initiatives des trois pays membres du partenariat, comprenant trois parties : une sur la langue, une sur l'emploi, une sur l'aide au développement associatif, en octobre 2007.

• Innovation dans les politiques et/ou les pratiques

> A la fin de l'année 2006, l'implication dans le projet et les prises de parole publiques des bénéficiaires :

- Election de délégués et participation aux Comités –d'orientation et/ou de pilotage – selon les thèmes ; participation aux échanges transnationaux.
- Témoignage d'une bénéficiaire au cours d'un événement public à Massy, pour la journée mondiale des réfugiés.
- Grâce au partenariat avec le Théâtre du Soleil, présentation d'un spectacle « Je serai où demain ? », à trois reprises, fin juin 2006, à la Cartoucherie (Paris 12^e). Les représentations ont rassemblé 200 spectateurs.
- Participation aux échanges transnationaux se déroulant à Paris : animation de stands et témoignage au cours du colloque transnational, le 10 octobre 2006 à l'Hôtel de Ville.
- Participation à une émission de radio sur l'asile, en décembre 2006 (fréquence protestante).

> Le développement associatif_Le Centre Culturel Franco-Tchéchène, animé par des réfugiés et demandeurs d'asile, a mis progressivement en œuvre des activités pour aider à créer du lien social et dépasser le sentiment de ne pas être bienvenu ICI.

> Les situations administratives, avec sur l'ensemble des décisions prises par l'OFPRA ou la CRR, entre janvier 2006 et mars 2007, 76% ont été positives.

> L'assiduité et la progression en français. L'assiduité aux cours de français, de 75% en moyenne, a été remarquable de la part d'un public dont la situation administrative et sociale était précaire. Les acquisitions linguistiques ont permis aux bénéficiaires de gagner une étape dans leur parcours d'insertion en France. En effet, après 300 heures de formation,

tous les stagiaires étaient d'un niveau supérieur à l'attestation délivrée par l'ANAEM aux primo arrivants.

> L'accès à l'emploi : 54 personnes, dont 32 femmes, ayant un titre de séjour leur donnant droit au travail ont bénéficié d'un accompagnement durant plusieurs mois. Les résultats : 27 contrats de travail, 4 CDI, 18 CDD, 2 CAE, 2 contrats d'insertion, 1 contrat d'apprentissage ; 13 entrées en formation.

• Description des pratiques et des produits transférables

Intitulé	Contenu	Utilisateur	Public bénéficiaire	Nature du support	Producteur
Droit d'asile : visages de l'attente	Présentation de la situation des demandeurs d'asile en France	Professionnels de l'asile, du théâtre, de la formation linguistique. Décideurs politiques.	Demandeurs d'asile et réfugiés	DVD	Nadège Bonnet-Chelhi et Cimade

• Partenariats et gouvernance

> La complémentarité entre deux lieux de la Cimade, le Service Formation et le Service d'appui juridique de la Cimade en Ile-de-France, les compétences spécifiques apportées par les membres du Partenariat de Développement, et également le développement d'un réseau de partenaires associés de manière pérenne ou ponctuellement, ont été déterminants afin d'appréhender – autant que faire se pouvait – l'ensemble de la situation de vie des bénéficiaires, l'accès aux droits sociaux et à l'emploi.

> Le rôle des partenaires associés : Ceux spécifiques vis-à-vis des réfugiés : l'association Dom'Asile, la plateforme d'Hébergement des Adultes Isolés, gérée par France Terre d'Asile, l'Entraide universitaire, le CAIR (comité d'aide aux intellectuels réfugiés) et certains CADA, lieux d'hébergement des bénéficiaires.

> Ceux de droit commun : une assistante sociale du CASVP (centre d'action social de la ville de Paris), Paris 13^e ; l'espace insertion de Paris 11^e ; la permanence de la CPAM, hôpital Saint-Antoine, Paris 11^e ; l'hôpital Les Diaconesses, Paris 12^e ; le Théâtre du Soleil, Paris 12^e ; la Bibliothèque nationale de France, Paris 13^e ; la bibliothèque du Centre Georges Pompidou, Paris 3^e.

• Facteurs de succès pour la transférabilité des pratiques

- > Le respect des personnes.
- > La connaissance de la problématique de l'asile en France et en Europe.
- > La compétence et la rigueur de professionnels en formation linguistique, pour l'accompagnement dans les procédures de demande d'asile, et pour l'accès à l'emploi.
- > Le travail en partenariat.
- > Des lieux d'activités conviviaux, ouverts sur la ville.
- > Des moyens pour assurer le suivi individualisé des personnes – dont la médiation avec le droit commun – à l'issue de leur participation au projet.

• Contraintes de moyens

- > En ce qui concerne, les moyens, il faut :
 - des locaux conviviaux, ouverts sur la ville
 - des outils d'enseignement/apprentissage
 - des temps et espaces de restauration
 - un budget transport pour les bénéficiaires
- > Mais aussi des moyens humains : des intervenants à l'écoute des personnes, compétents, réactifs, capables d'assurer une médiation avec d'autres lieux et personnes ressource.

• **Membres du partenariat national**

- > CIMADE, Service Œcuménique d'Entraide
- > CASP, Centre d'action sociale protestant
- > Comité Tchétchénie
- > GRETA paramédical et social
- > AFPA, Association pour la formation professionnelle des adultes
- > DDASS de Paris

• **Membres du partenariat transnational**

- > Partenariat FAAR, France, coordination Cimade
- > Partenariat EASI, Grande Bretagne, coordination British Refugee Council
- > Partenariat ESELY, Hongrie, coordination Menedek

• **Pour en savoir plus**

- > **Site internet** : www.cimade.org
- > **Contact** : Marie-Jo Descolonges - formation@cimade.org – ☎ 01 44 18 60 50
CIMADE – 64 rue Clisson 75013 Paris
- > **Référence du projet** : N° Olimpe 2004-IDF-43486
- > **Période de réalisation** : 2005-2007